

ANNIVERSAIRE GLASTINT : 30 ANNÉES D'ÉVOLUTION ET DE REBONDISSEMENTS !

Leader de la pose de films automobile (vitres teintées) et bâtiment et nouvel acteur du remplacement de vitrages automobile, l'enseigne GLASTINT fête en 2019 ses 30 ans ! Trois décennies marquées par une domination sur le marché du film, l'élargissement des activités, la constitution d'un solide réseau de franchisés et une forte capacité de résilience après l'épisode de la réglementation des vitres teintées.

De la création de la marque en 1989 à l'enseigne aux 65 points de vente, leader en pose de films et acteur phare du remplacement de vitrage automobile, 30 années se sont écoulées, marquées par le développement des activités et du réseau, et la capacité de rebond de l'entreprise et de ses franchisés.

Durant ces 30 années d'évolution, grâce à une gestion sérieuse de l'entreprise et une vision stratégique du marché, Nicolas Guiselin, Directeur Général et Laurent Nogrette, Directeur associé, ont permis à Glastint de survivre à de nombreuses crises, comme la crise mondiale de 2008 qui a fortement impacté le secteur automobile.

Les dirigeants ont su faire évoluer le modèle économique de l'enseigne pour l'adapter au marché :

- En 2012, les vitres teintées représentaient 88% du Chiffre d'Affaires de l'enseigne, contre 47% en 2018.
- Le Remplacement de vitrages automobile, lancé progressivement en 2016, représente désormais 11% du Chiffre d'Affaires.
- La pose de films bâtiment a triplé en 4 ans, et génère 42% du C.A. du réseau.

Glastint débute donc sa 4^e décennie avec un nouveau positionnement, et des perspectives d'évolution très fortes, notamment dans le secteur du remplacement de vitrages et de la pose de films bâtiment.

Temps fort de son histoire, la réglementation des vitres teintées a notamment marqué l'évolution de Glastint : après s'être battu pendant des années, l'enseigne a réussi à éviter l'interdiction totale des vitres teintées à l'avant des véhicules. Glastint a su rebondir en lançant en exclusivité des films 100% conformes, mais aussi en élargissant son activité au remplacement de vitrages. Après un temps d'arrêt de deux années, le réseau a repris son développement (8 centres ouverts en 2018, de nombreuses ouvertures en cours et à venir), faisant preuve d'une capacité de résilience exceptionnelle.

Rapide retour sur les temps forts de ces 3 décennies :

- 1989 : Lancement de Glastint par Patrick Curti.
- 2001 : Mise en place de la franchise et ouverture du 1^{er} centre Glastint.
- 2007 : Rachat de la société par Nicolas Guiselin et Laurent Nogrette afin d'accélérer le développement de la franchise, Patrick Curti reste associé. Mise en place d'une Garantie Automobile nationale intercentre de 5 à 10 ans.
- 2008 : Création d'un service dédié aux grands comptes automobile et bâtiment.
- 2009 : Ouverture du plus grand centre Glastint à Torcy, centre pilote et de formation de l'enseigne.

- 2013 : Lancement de l'activité Décoration de carrosserie (Covering automobile).
- 2014 : Lancement de l'activité Protection de carrosserie (PPF)
- 2015 / 2016 : Mise en place de la réglementation sur les vitres teintées, implication forte de Glastint dans la mise en place d'une réglementation plutôt qu'une interdiction.
- 2016 : Lancement de l'activité Remplacement et réparation de vitrages automobile.
- 2017 : Lancement de la protection de jantes RimPro-Tec™.
- 2017 : Entrée en vigueur de la réglementation sur les vitres teintées. Pose de film sur les vitrages de plusieurs bâtiments des Parlements Européens de Bruxelles et Strasbourg.
- 2018 : Reprise du développement de l'enseigne.

Aujourd'hui leader de la pose de films, en automobile comme en bâtiment, Glastint fait également figure de challenger sérieux dans le remplacement de vitrages automobile.

Des offres spéciales pour les 30 ans de l'enseigne !

Pour son 30^e anniversaire, Glastint fait profiter ses clients d'offres exceptionnelles toute au long de l'année :

- Pour tout remplacement de pare-brise dans un centre participant, l'enseigne offre à ses clients 30 litres de carburant*.
- Pour toute pose de films pour vitrage (vitres teintées), film de décoration de carrosserie (Covering), film de protection de carrosserie (PPF) ou de protection de jantes (RimPro-Tec™), les centres participants offrent une remise de 30% à leurs clients*.

**Offre du mois de janvier 2019, voir conditions sur le site web de l'enseigne : <https://www.glastint.com/automobile/offres-promo/>*

Aujourd'hui, GLASTINT, c'est :

- 65 centres en France et plus de 210 techniciens
- Deux activités : Pose de films pour l'auto et le bâtiment, et réparation et remplacement de vitrages automobile.
- Une qualité de pose et de services
- Pour l'Automobile, une garantie nationale intercentre jusqu'à 10 ans, un certificat de conformité au Code de la route (bon de garantie)
- Un Service de remplacement 36 mois pour le remplacement du film à l'identique en cas de bris de glace (inclus dans les tarifs auto selon les gammes)
- Pour le Bâtiment, une garantie jusqu'à 15 ans, un bureau d'études dédié, un calculateur d'économie d'énergie...
- Des films pour vitrages exclusifs...
- Des partenariats avec les concessions automobile, les professionnels du bâtiment...
- Un département Recherche
- Un service Grands Comptes pour les flottes automobiles, mais également en Bâtiment pour les enseignes nationales et les grandes entreprises qui possèdent un parc immobilier important.